CONSIL 47

CDG 47

Le CONSIL 47 en 2024
-
Plus de 10 ans de conseils juridiques non statutaires au service des collectivités du département

La mission juridique Consil 47 repose fondamentalement sur le conseil de proximité à l'attention des élus et agents publics du département.

La philosophie de la mission s'appuie, depuis le départ, sur un triple objectif :

- ✓ Conseiller et aider préalablement à la prise de décision.
- ✓ Partager et échanger en prenant appui sur une expérience issue de la connaissance du tissu local.
- ✓ Apporter des réponses dans des délais très réactifs.

À travers ces 3 grands principes, le Consil 47 s'érige comme le garant de l'action juridique locale par des réponses ciblées, appropriées et évolutives.

L'originalité de la mission sur le département est décomposée en deux actions :

- Elle se positionne sur la prise en charge de tout pan du droit des collectivités territoriales.
- Elle se veut un complément solide de toute autre structure publique ou privée.

La mission juridique a également été profondément transformée au **1er janvier 2023** ; d'abord par la dénonciation par le CDG 47 de l'ancienne convention dont l'ancienneté de 10 ans devenait inadaptée pour coller aux évolutions et aux besoins des collectivités ; d'autre part car la mise en place d'une nouvelle convention, plus transparente et plus porteuse, était rendue nécessaire.

Chiffres clés

- **194 collectivités adhérentes à ce jour (Décembre 2024) :**
  - 183 communes
  - 1 CCAS
  - 0 communauté d'agglomération
  - 5 communautés de communes
  - 5 syndicats

Communes de - de 250 habitants + Établissements publics de - de 4 agents	Communes de 250 à 499 habitants + Établissements publics de 4 à 7 agents	Communes de 500 à 999 habitants + Établissements publics de 8 à 10 agents	Communes de 1000 à 1999 habitants + Établissements publics de 11 à 19 agents	Communes de 2000 à 3499 habitants + Établissements publics de 20 à 29 agents	Communes de 3500 à 4999 habitants + Établissements publics de 30 à 59 agents	Communes de 5000 à 9.999 habitants + Établissements publics de 60 à 119 agents	Communes de 10.000 habitants et plus + Établissements publics de 120 agents et plus	TOTAL
46 + 1	51 + 4	45 + 1	23 + 0	14 + 1	6 + 0	1 + 0	1 + 0	**194**
24,23 %	28,35 %	23,71 %	11,86 %	7,73 %	3,09 %	0,52 %	0,52 %	**100%**

Bilan arrêté au 18 décembre 2024 :

- **589 tickets (affaires ouvertes) pour un total de 1.250 interventions (ou tâches), c'est-à-dire qu'un seul ticket engendre en moyenne 2 échanges : une demande reste alors « vivante » ou ouverte tant qu'elle n'a pas été résolue. Cela montre également la complexité croissante des affaires soumises au Consil 47 puisque les différents échanges dans un même ticket reflètent des besoins issus de demandes complémentaires ou de précisions.**
- **Sur ces 589 tickets, 576 tickets ont fait l'objet d'une solution (ticket résolu et clôturé) soit un ratio de 97,80 %. Les autres tickets sont soit arrivés en tant que nouvelle demande, soit en cours d'analyse et de recherche, soit en position d'attente c'est-à-dire demandant des retours d'informations et / ou de pièces et documents de la part des collectivités.**
- **0 intervention spécifique à la carte pour des collectivités non adhérentes**
- **1 intervention spécifique à la carte pour une collectivité déjà adhérente**
- **Note d'information publiée : pas de note publiée cette année faute d'actualité concluante**
- **10 Mag Consil 47**
- **Info-flash : Aucune information essentielle n'étant parue au cours de l'année, il n'y a pas eu de rédaction d'info flash.**
- **20 collectivités ont validé l'option marchés publics (cette prestation permet en plus de la relecture des pièces du 1er marché offert de solliciter la mission juridique sur un nombre de marchés déterminés au choix de la collectivité)**
- **3 communes ont adhéré au forfait « Veille Juridique » (accès au MAG, Notes, et réunion délocalisées gratuites…).**

Répartition des tickets par catégories (domaines traités par le Consil 47) :

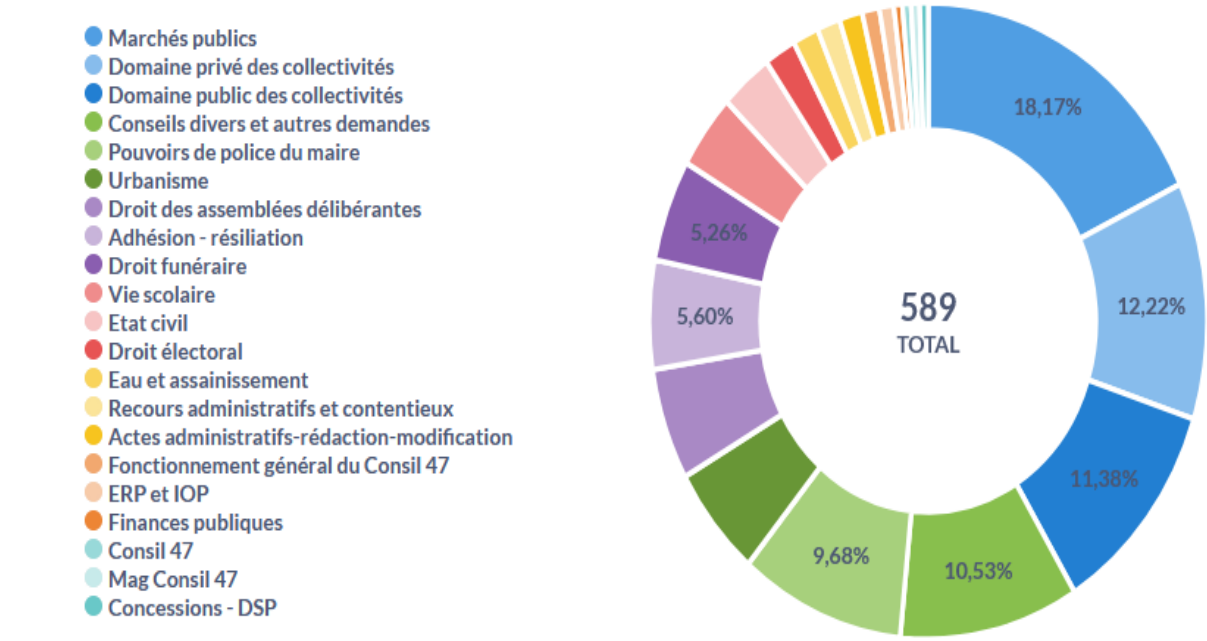

Plus explicitement en nombre de tickets par domaines (par ordre alphabétique) :

- **Actes administratifs – Rédaction – Modification = 8**
- **Conseils divers et autres demandes = 62**
- **Domaine privé des collectivités = 72**
- **Domaine public des collectivités = 67**
- **Droit des assemblées délibérantes = 34**
- **Droit électoral = 11**
- **Droit funéraire = 31**
- **Eau / assainissement = 9**
- **EPCI / syndicats = 0**
- **ERP (Établissements Recevant du Public) / IOP (Installation Ouverte au Public) = 5**
- **Etat civil = 18**
- **Finances publiques = 1**
- **Fonctionnement général du Consil 47 = 40**
- **Marchés publics / commande publique = 108 (dont 1 sur les concessions / DSP)**

- Pouvoirs de police du maire = 57
- Recours administratif et contentieux = 9
- Urbanisme = 34
- Vie scolaire = 23

		2023	2024					
Actes administratifs	Nombre	14	8					
	Évolution /année n-1		-42,86%					
Conseils divers et autres demandes	Nombre	134	62					
	Évolution /année n-1		-53,73%					
Domaine privé des collectivités	Nombre	93	72					
	Évolution /année n-1		-22,58%					
Domaine public des collectivités	Nombre	57	67					
	Évolution /année n-1		+17,54%					
Droit des assemblées délibérantes	Nombre	65	34					
	Évolution /année n-1		-47,69%					
Droit électoral	Nombre	18	11					
	Évolution /année n-1		-38,89%					
Droit funéraire	Nombre	64	31					
	Évolution /année n-1		-51,56%					
Eau / assainissement	Nombre	3	9					
	Évolution /année n-1		+200%					
EPCI / syndicats	Nombre	9	0					
	Évolution /année n-1		-100%					
ERP / IOP	Nombre	12	5					
	Évolution /année n-1		-58,33%					
Etat civil	Nombre	13	18					
	Évolution /année n-1		+38,46%					

Finances publiques	**Nombre**	**12**	**1**					
	Évolution /année n-1		-91,67%					
Fonctionnement général du Consil 47	**Nombre**	**148**	**40**					
	Évolution /année n-1		-72,97%					
Marchés publics / commande publique	**Nombre**	**143**	**108**					
	Évolution /année n-1		-24,48%					
Pouvoirs de police du maire	**Nombre**	**74**	**57**					
	Évolution /année n-1		-22,97%					
Recours administratif et contentieux	**Nombre**	**42**	**9**					
	Évolution /année n-1		-78,57%					
Urbanisme	**Nombre**	**51**	**34**					
	Évolution /année n-1		-33,33%					
Vie scolaire	**Nombre**	**28**	**23**					
	Évolution /année n-1		-17,86%					
TOTAL	**Nombre de tickets**	**980**	**589**					

Bilan et comparatif global par année (année de base = 2023)

		2023	2024					
Collectivités adhérentes	Nombre	187	194					
	Évolution par rapport à l'année n-1		3,74%					
Tickets / Affaires ouvertes	Nombre	980	589					
	Évolution par rapport à l'année n-1		-39,90%					
Tâches réalisées ou traitées (1 ticket = 1 ou plusieurs tâches)	Nombre	1900	1250					
	Évolution par rapport à l'année n-1		-34 ,21%					

LES PRODUCTIONS DU CONSIL 47 DEPUIS 2013

I. Moyens et fonctionnement :

- **Un site internet :**
  - www.consil47.cdg47.fr
  - Une base documentaire réservée aux adhérents (comprenant des notes, des modèles, etc.)
- **Trois interlocuteurs / juristes : Mmes MALTESTE et DOUCET, M. LE MEVEL**
- **Une adhésion facultative formalisée par une délibération et une convention**
- **Une cotisation déterminée par strate de population (communes), ou d'agents (autres structures)**

II. Les publications :

A. Les notes juridiques

2023

- En raison de l'absence d'actualité forte, aucune note n'a été rédigée au cours de l'année

2024

- Comme pour 2023, l'absence de projet conséquent n'a pas permis de valider la rédaction d'une note au cours de l'année

B. Les Info-flash :

2023

- **22 novembre** : Les nouveaux seuils de passation des marchés publics et leurs incidences à compter du 1er janvier 2024

2024

- Aucune information essentielle n'étant parue au cours de l'année, il n'y a pas eu de rédaction d'info flash.

III. Les réunions d'information (gratuites pour les adhérents – tarifées à la carte pour les non-adhérents à hauteur de 50 € par participant)

2023

- **Réunions d'information délocalisées – jeudi 9 mars (Barbaste et Roquefort) et mardi 14 mars 2023 (Monflanquin et Seyches) – multithématiques – :**
  - Une commande publique évolutive et responsable :
    - 1. Nouveautés et actualités de la commande publique
    - 2. Les obligations de l'article 58 de la loi AGEC
  - Cas pratique n°1 : Les interventions sur les immeubles bâtis et non bâtis - Bien distinguer les procédures de biens vacants et sans maître, de biens à l'état d'abandon, et de mise en sécurité (ancien péril)
  - Les conditions de modification et les principales techniques d'achat dans les marchés publics :
    - 1. Les conditions de modification d'un marché public
    - 2. Les techniques d'achat les plus communes
  - Cas pratique n°2 : Question de droit funéraire spécial - Actions ou inactions : ce que ne doit surtout pas faire le maire !

2024

- **Réunions d'information délocalisées – jeudi 28 mars 2024 (Monflanquin et Seyches) et vendredi 29 mars 2024 (Barbaste) – multithématiques – :**

1- Les nouveautés et actualités de la commande publique applicables depuis le 1er janvier 2024 :

- Les nouveaux seuils applicables depuis le 1er janvier 2024
- La mise à jour des formulaires de publicité au BOAMP

2- L'exécution des marchés publics :

- Les différents documents qui constituent le DCE
- La réception des marchés publics de travaux
- Les modalités de rupture d'un marché public

3- Prise en charge des frais de scolarité des élèves du 1er degré hors de leur commune de résidence – application aux écoles publiques et privées

4- Cas pratique : circulation et stationnement - bien aménager son domaine et sa voirie tout en respectant le code de la route

5- La vente d'un logement occupé du domaine privé de la collectivité : que faire du locataire en place ? Bénéficie-t-il d'un droit prioritaire à l'acquisition ?